

Eau : le maire dénonce la stigmatisation des élus

Massérac — L'eau distribuée par les captages de Massérac est potable selon les normes en vigueur. Le maire dénonce un mauvais procès du Collectif sans pesticide.

Entretien

Fabrice Sanchez, maire de Massérac et président du Siaep (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable), dénonce le mauvais procès du Collectif sans pesticide (Voir *Ouest-France* du 18 février),

Le collectif dénonce l'absence de soutien des élus du secteur. Une réalité ?

Nous, élus locaux sommes les premiers préoccupés par la qualité de l'eau distribuée dans nos territoires. C'est une question d'intérêt général. Le Siaep n'est pas attentiste, mais dans l'action et parfaitement transparent sur les résultats des analyses de l'eau, tout comme sur les actions entreprises auprès des services de l'État. Il est aussi intervenu auprès du Comité local de l'eau du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) pour demander l'interdiction d'utilisation des pesticides dans les zones inondables en Ille-et-Vilaine comme c'est déjà le cas en Loire-Atlantique.

Des communes qui composent le Siaep ont réagi via un vœu du conseil municipal...

Les conseils municipaux de Guéméné-Penfao, Saint-Nicolas-de-Redon et Avesnac ont invité le Siaep à engager les démarches nécessaires à l'interdiction de tous les produits phytosanitaires sur les périmètres de protection des captages de Massérac. C'est chose faite par une décision à l'unanimité du Comité syndical du 7 février. Le conseil municipal de

Massérac vient aussi d'instaurer un droit de préemption sur toute la zone des captages afin de protéger la qualité de l'eau.

D'où vient l'eau distribuée dans le territoire ?

C'est Redon qui fournit en eau la totalité des communes de Saint-Nicolas-de-Redon, Avesnac et l'ouest de la commune de Massérac. Pour les communes de Conquereuil, Derval, Guéméné-Penfao, Marsac-sur-Don, Pierric et une partie de Massérac, l'eau provient de Redon mélangée avec l'eau du puits n° 1 de Massérac.

Où un forage d'un troisième puits est prévu...

Nous sommes en cours d'étude. Sa réalisation nous permettra d'adapter les périmètres de protection autour des zones de captages. Quant au puits n° 2, qui a été déjà nettoyé par deux fois, il reste fermé dans l'attente de l'amélioration de sa qualité.

Aujourd'hui, quelle est la qualité de l'eau sur le secteur de Massérac ?

Depuis 2016, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire est en capacité de rechercher de nouvelles molécules dans les eaux brutes et les eaux traitées. Il a été constaté une contamination généralisée de l'ensemble des nappes en Loire-Atlantique par les métabolites d'un désherbant du maïs.

Les limites réglementaires ont été dépassées sur l'unité de distribution de Massérac. Des actions correctives ont été mises en place.



Le président du Siaep de Guéméné-Penfao, Fabrice Sanchez, rencontré lundi pour un point de situation sur l'eau.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Malgré tout, si les eaux distribuées contiennent toujours ces molécules en concentration supérieure à la norme fixée, elles ne présentent pas, selon les autorités sanitaires, de risque pour la santé des usagers.

Quel message voulez-vous faire passer auprès de la population et du Collectif sans pesticide ?

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé et toutes les analyses effectuées sont consultables en mairie et sur le site du Ministère de la santé.

Une étude va être lancée pour améliorer la filière de traitement. Mais la plus efficace des solutions reste cependant une interdiction pure et simple de l'usage des pesticides au-dessus des ressources en eau.